

NOTE D'INFORMATION

ACTION AUTOPSIE Veau/Petit ruminant **Hiver 2015-2016**

Mise à jour le 25/3/16

Les mortalités néonatales bovines et ovines tiennent une part importante dans la diminution du revenu des éleveurs.

Plus le taux de mortalité est faible, et plus l'éleveur a le choix dans le tri des femelles de renouvellement, et moins il achète à l'extérieur, avec les risques sanitaires que cela comporte.

Pour connaître les causes de mortalité des veaux et des petits ruminants, le GDS et le Laboratoire Vétérinaire des Vosges, avec l'appui du Conseil Général, mettent en place une action de référencement des principaux germes responsables des mortalités infectieuses des veaux et des petits ruminants.

Aussi, nous proposons aux **éleveurs adhérents** un challenge depuis janvier 2014.

1. Après avoir pris contact avec le LDVA des Vosges (tel : 03.29.38.21.40) pour connaître sa disponibilité, l'éleveur remplit la fiche commémorative (ci-jointe) et apporte au LDVA 88

Un veau ou un petit ruminant mort **avec ou sans traitement antibiotique**

2. Le Laboratoire réalise l'autopsie et les analyses définies selon le protocole départemental

Protocole Veau :

- Recherche BVD/ en PCR sur rate (veau uniquement) seulement en cas d'absence de biopsie auriculaire BVD !
- Recherche bactériologique coloration (mise en culture et identification seule la première identification fait partie du pack)
- Recherche de Strongyloïdes par coproscopie
- Recherche colibacilles entéropathogènes K99, CS31A, F17, F5, F4, F6
- Recherche par PCR :
 - o si signes digestifs : PACK diarrhées : rotavirus, coronavirus, cryptosporidie, Giardia
 - o si signes respiratoires : PACK respiratoire : RSV, PI3, Pasteurella, Mannheimia, Mycoplasma, Histophilus, et Coronavirus
- Antibiogramme si nécessaire

Tarif LVD 2016 :

- o L'autopsie de base (bactériologie dont salmonelles) : 60€ HT / 1^{ère} identification bactérienne comprise (pour toutes bactéries supplémentaires identifiées : 10.93€ HT/bactéries)
- o PCR BVD / en l'absence de biopsie auriculaire : 27.99€ HT
- o Le PACK diarrhées : 70.70€ HT
- o Le PACK respiratoire : 126.25€ HT
- o Antibiogramme : 15.60€ HT

Les résultats sont transmis à l'éleveur, à son vétérinaire et au GDS.

L'éleveur s'engage à payer la facture du laboratoire.

Pour tout éleveur adhérent, le GDS octroiera **une aide à hauteur maximum de 130 € par veau et 60 € par petit ruminant.**

**FICHE COMMEMORATIVE A REMPLIR PAR L'ELEVEUR
(OU SON VETERINAIRE) ET LES RESULTATS SERONT TRANSMIS AUSSI AU GDS
(SAUF AVIS CONTRAIRE DE L'ELEVEUR)**

N° de Cheptel : _ _ _ _ _

Nom de l'élevage : _____

N° de l'animal : _ _ _ _ _ Date de naissance : __/__/____ Date de mort : __/__/____

Rang de mise bas de la mère (1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et plus) : _____

L'animal a-t-il bu le colostrum de sa mère ? : oui non

Pour un VEAU :

- Nombre de litre de colostrum bu
1, 2, 3, 4, 5, 6, non vérifié
- Mode d'élevage
 - Case individuelle
 - Case collective
 - Avec sa mère
- Traitement subi par le veau
 - Aucun
 - Réhydratant
 - Anti-inflammatoire
 - Antibiotique

Alimentation :

Pour un PETIT RUMINANT :

- Agneau simple, double, triple
- Mode d'élevage
 - Case individuelle
 - Case collective
 - Au milieu de la troupe
- Traitement subi par l'animal
 - Aucun
 - Réhydratant
 - Anti-inflammatoire
 - Antibiotique

Alimentation :

Cause de la mort : le délai conseillé entre la mort de l'animal et l'arrivée au laboratoire : 24h à 48h (grand maximum) variable selon la température extérieure.

L'animal était malade depuis _____ jours.

Nombre de morts : _____ sur combien de jeunes ? _____ En combien de temps ? _____

Principaux signes cliniques : {

- déshydratation,
- plutôt pulmonaire,
- plutôt digestif
- Problème de cordon ombilical
- ne sais pas
- autres

Traitements reçus par l'animal :

Fait à _____

Signature

Le __/__/____